

COOPERATION TECHNIQUE

Déclaration faite par le Pakistan à la réunion des 1er et 2 juillet 1997

1. Nous sommes extrêmement reconnaissants au Secrétariat d'avoir élaboré une note complète concernant l'assistance technique offerte aux pays en développement dans ce domaine. Nous rappelons que cette note a été établie en réponse à une demande formulée par le Pakistan, l'Egypte et l'Inde à la dernière réunion du Comité SPS. Nous accueillons avec satisfaction la note qui, à notre avis, constitue une bonne base pour la poursuite des discussions et la prise des mesures qui s'imposent. Nous estimons que la question de l'assistance technique offerte aux pays en développement est très importante, et ce d'autant plus que la période de transition applicable aux pays en développement s'est terminée le 1er janvier 1997.

2. Nos premières observations portent sur trois points importants mis en exergue dans la note du Secrétariat, à savoir:

- a) Le paragraphe 7 de la note du Secrétariat a trait à la nécessité d'améliorer la coordination entre les organisations internationales compétentes et les Membres qui offrent une assistance technique. Ce point est très important pour assurer une utilisation efficace du peu de ressources disponibles et fournir une assistance technique à davantage de pays qui en ont besoin. Nous croyons qu'il faudrait débattre des mesures concrètes à prendre pour améliorer cette coordination. Une possibilité serait d'utiliser la section pertinente du Secrétariat de l'OMC/le Comité SPS comme point de coordination. Toutefois, nous voudrions entendre d'autres propositions concrètes permettant d'atteindre cet objectif.
- b) Au paragraphe 8 de la note du Secrétariat, il est question d'une participation plus active des pays en développement aux travaux des organisations internationales compétentes. A cet égard, nous nous permettons de signaler que de nombreux pays en développement ont exprimé le même souci à la dernière réunion de la Commission du Codex Alimentarius qui s'est tenue à Genève. Ces pays en développement n'étaient pas entièrement satisfaits du processus actuel qui, selon eux, ne tient pas suffisamment compte de leurs préoccupations et ne leur donne pas le sentiment de participer à part entière aux travaux. Nous savons que les pays en développement aborderont cette question dans les organisations internationales compétentes. Nous souhaitons toutefois porter également cette question à l'attention du présent Comité, car nous pensons que les observations et suggestions exprimées dans ce contexte pourraient se révéler utiles.

- c) La note du Secrétariat indique également que, pour ce qui est des activités d'assistance technique du Secrétariat, à une première étape consistant à susciter une prise de conscience générale a succédé une étape plus évoluée, qui consiste à répondre à des demandes d'activités spécifiques. Le paragraphe 5 f) met bien en évidence certains besoins en matière d'assistance technique spécifique sur le terrain. Nous approuvons ces observations. Nous croyons également que:
- i) le niveau de connaissance générale de nombreux pays en développement en la matière est encore insuffisant;
 - ii) la liste des besoins d'assistance technique spécifique identifiés au paragraphe 5 f) peut encore être étoffée et développée;
 - iii) les pays en développement peuvent avoir besoin d'une assistance technique pour identifier leurs besoins spécifiques en la matière. Cela peut paraître surprenant, mais tient au fait que les pays en développement n'ont pas de connaissance générale dans ce domaine. C'est pourquoi nous aimerions demander que, dans leurs programmes d'assistance technique, l'OMC, les autres organisations internationales compétentes et les Membres qui offrent une assistance accordent à cette question l'attention qu'elle mérite.

3. Nous avons également deux questions à poser à ce stade. Premièrement, la note du Secrétariat indique, au paragraphe 3, qu'il est prévu d'organiser des séminaires régionaux en Afrique occidentale et en Inde à la fin de 1997. Le Secrétariat peut-il donner les noms des pays qui seront invités à ces séminaires? Deuxièmement, la note indique que certains Membres offrent une assistance technique. Serait-il possible d'avoir une liste de ces Membres, ce qui aiderait les pays en développement à présenter leurs demandes d'assistance technique?